

MARCHÉ DE L'EMPLOI

ANALYSE

JUIN 2009

ANALYSE DU MARCHÉ DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION
Rapport d'étude

LE FOREM

L'INSERTION AU TRAVAIL DES JEUNES DEMANDEURS D'EMPLOI WALLONS SORTIS DE L'ENSEIGNEMENT EN 2008

INTRODUCTION

Régisseur et donc observateur privilégié, mais aussi opérateur dans l'accompagnement, l'orientation et la formation des personnes, et particulièrement des jeunes, le service public régional de l'emploi en Wallonie, à Bruxelles, en Flandre et dans d'autres pays, a pour mission de diffuser l'information sur le marché de l'emploi. Dans cette perspective, cette étude fournit un ensemble de données mais aussi d'enseignements relativement aux conditions d'entrée des jeunes Wallons sortis de l'école dans la vie active.

L'INSERTION À L'EMPLOI ET LE CHÔMAGE DES JEUNES Demeurent problématiques

La montée du chômage depuis la fin des années 70, l'avènement d'un chômage structurel, n'ont pas favorisé les conditions d'embauche des jeunes. Relativement aux évolutions sectorielles en termes de marché du travail⁽¹⁾, la normalisation et la technisation accrue, la tertiarisation de l'économie, favorisent des recrutements de plus en plus nombreux de personnes qualifiées. Dans un tel contexte, pour beaucoup de jeunes, l'insertion à l'emploi peut vite se transformer en galère.

Dans une majorité de pays européens, l'insertion des jeunes à l'emploi reste difficile. En Wallonie, à Bruxelles et dans d'autres pays, les taux de chômage des jeunes restent préoccupants. En Wallonie, sur base du Bureau international du travail (BIT) qui permet les comparaisons internationales, le taux d'emploi des jeunes (15 à 24 ans) avoisine les 23 % alors qu'il est trois fois plus important pour les personnes de 25 à 49 ans. Le nombre de demandeurs d'emploi, bien que variant fortement selon le mois de l'année pour les raisons que nous examinons plus loin, reste supérieur à 50 000 unités en moyenne annuelle⁽²⁾.

Après la première année d'inscription au Forem, environ 1 jeune sur 3 deviendra « chômeur » courant ainsi un risque d'enlèvement dès le début de la vie professionnelle.

Ce rapide rappel justifie de la nécessité d'un traitement spécifique pour faciliter l'entrée dans la vie active. L'âge seul et l'inexpérience ne constituent pas l'essentiel du problème. En effet, beaucoup de jeunes s'inscrivent encore sans diplôme ni certificat. Chaque année, plus de 8 000 jeunes (soit plus d'1 sur 4) rejoignent ainsi plus souvent le chômage (6/10) que le marché de l'emploi (4/10).

Ces jeunes cumulent les difficultés d'insertion liées à leur âge, à l'inexpérience, aux difficultés liées au manque de qualifications dans un environnement où la performance attendue, les compétences et les attitudes requises pour y faire face croissent. Sans être particulièrement pessimiste, l'hypothèse d'un effet d'éviction accru (les plus qualifiés prennent les postes habituellement destinés à des personnes d'un niveau moindre de qualification) – particulièrement au sortir de la crise économique actuelle – risque de se renforcer.

Si, heureusement pour 7 jeunes sur 10 l'insertion à l'emploi aura lieu dans la première année, dès le départ dans la vie active, une frange importante de la population agrège un ensemble de difficultés qui produisant des durées d'inoccupation considérables, limitent à leur tour l'insertion favorisant - à son tour - une mécanique récurrente d'exclusion « dès l'amont ».

(1) Une synthèse relativement aux évolutions sectorielles sera très bientôt publiée par le Forem,

(2) Le volume annuel moyen est passé de 62 373 jeunes demandeurs d'emploi inoccupés en 2006 à 53 479, en 2008.

Assurer un enseignement en phase avec les attentes de l'économie, améliorer le fonctionnement du marché du travail passe par l'observation attentive de l'insertion des jeunes. Plusieurs solutions ont déjà été élaborées en faveur de l'insertion des jeunes (en Wallonie, après le plan jeunes au début des années 2000, après l'activation du plan d'accompagnement, «jobtonic» a vu le jour). Il apparaît aujourd'hui nécessaire d'impliquer aussi l'enseignement complémentaire aux acteurs du marché de l'emploi. Il faut favoriser l'acquisition d'un certificat ou diplôme sans toutefois, et particulièrement pour les jeunes éloignés de l'emploi, allonger inutilement les études. De plus en plus, dans un contexte où le volume d'offres d'emploi diminue, il sera important de multiplier les occasions de contact avec le monde du travail (stages) pour compenser l'inexpérience. La mobilité géographique et professionnelle devrait être accrue ici aussi. Un volet de cette étude montre d'ailleurs l'effet du territoire d'origine sur la probabilité d'être inséré. Si, aux personnes sans certification, on ajoute les personnes ayant terminé l'enseignement secondaire général ou de transition sans poursuivre des études supérieures (plus d'1 jeune sur 10), on comprend que les questions de l'encadrement, de l'orientation conjuguant au bilan-tage deviennent essentielles. Le Forem a ainsi entamé un travail de détection des opportunités d'emploi pour les personnes éloignées de l'emploi.

L'INSERTION AU SORTIR DES ÉTUDES

Le lecteur, qu'il soit particulier, opérateur ou conseiller en accompagnement redécouvrira ici sans surprise que le niveau d'étude ou un diplôme garde un effet positif sur les chances d'insertion à l'emploi. Moins trivial, cet effet existe en termes de taux d'insertion mais aussi de vitesse, et de durée d'occupation à l'emploi. Un niveau élevé de qualification, avoir un diplôme mais aussi avoir entrepris des études orientées vers un métier semblent également, en période de crise économique, préserver l'insertion à l'emploi alors que celle-ci diminue pour les personnes moins qualifiées.

Bien que de plus en plus façonnés par la tertiarisation de l'économie, les besoins du marché du travail restent encore fortement différents. Les métiers techniques, souvent objets de difficultés de recrutement, gardent la cote. Les études qui y préparent représentent de réels atouts pour un demandeur d'emploi.

Si le niveau d'étude est un passeport pour l'emploi, ce sont surtout les filières, les options ou types d'étude qui interviennent dans l'insertion. Ainsi le contrat d'apprentissage, les études techniques et professionnelles, les BAC courts – traditionnellement plus spécifiques que les masters – multiplient les chances de décrocher rapidement et durablement un travail chez le jeune demandeur d'emploi.

L'observation du fait qu'un volume non négligeable de jeunes s'insère rapidement et durablement est un élément à prendre en compte dans l'opérationnalisation de processus de prise en charge à la sortie des études.

Ce rapport peut aussi aider les conseillers à organiser leur travail et répartir leurs efforts en ce qu'il confirme d'anciennes observations. Le niveau d'étude, le genre, l'âge, ... permettent dans une certaine mesure de prédire l'insertion mais malheureusement pas sa vitesse. Cette prédiction d'insertion dans les six premiers mois, pourrait répartir les efforts d'accompagnement en volume et en profondeur afin de réconcilier efficacité et efficience.

L'analyse statistique qui regarde la forêt ne doit pas cacher le développement de chaque arbre. Si statistiquement un certain déterminisme apparaît lié au niveau ou au type de scolarité, individuellement et quel que soit le niveau de difficulté observé par la personne, chaque individu reste déterminé par ses projets, l'avenir de chacun reste un construit et non un prescrit.

PRÉLIMINAIRES MÉTHODOLOGIQUES ET AVERTISSEMENTS

- Les observations qui suivent ne concernent que l'emploi salarié et le travail indépendant en Belgique (les engagements transfrontaliers n'apparaissent pas).
- Nous utilisons ici essentiellement l'observation de données très actuelles concernant les demandeurs d'emploi inscrits au Forem l'année passée et leur devenir dans les six mois qui ont suivi⁽³⁾.
- Certains résultats sont sous-estimés car l'expérience enseigne que les flux relatifs aux contrats de travail (rendant compte des mises à l'emploi dans Erasme⁽⁴⁾) requièrent plusieurs mois pour être complets.
- Cette exploration n'a pas de visée évaluative. Bien que « jobtonic » ait démarré fin juin 2007 et que ce programme concerne la grande majorité des personnes observées ici, l'analyse reste exploratoire et descriptive. Ce travail, dans sa grande part, ne considère que les personnes (âgées entre 18 et 24 ans accomplis) inscrites pour la première fois au Forem entre juin et octobre 2008.
- Plus globalement, ce travail décrit certains effets du niveau ou du type d'études sur la mise à l'emploi. Le lecteur sera particulièrement prudent. En effet, on ne peut pas extrapoler ces observations, ni inférer un effet des diplômes sur la mise à l'emploi des jeunes en général mais simplement un effet de **la mise à l'emploi relativement aux demandeurs d'emploi**. Il s'agit ici de décrire comment le niveau et le type d'études peuvent aider un jeune demandeur d'emploi à s'insérer sur le marché du travail⁽⁵⁾.
En 2008, une collaboration a été entamée avec le ministère de l'enseignement dans le cadre du monitoring de l'enseignement et de la création d'Horizons Emploi - banque de données intégrées d'informations sur les métiers, les études ... Cette collaboration n'a pas encore abouti à une consolidation des flux d'informations entre enseignement et service public de l'emploi. Les observations faites ici ne sont donc valables que pour des demandeurs d'emploi wallons et non pour l'ensemble des jeunes au sortir de l'école... dont le nombre reste inconnu⁽⁶⁾.
- Enfin, l'étude mesure l'insertion à l'emploi exclusivement sous l'angle du taux d'insertion, du délai et de la durée d'insertion, six mois après l'inscription, indicateurs ventilés selon les données administratives disponibles pour chaque demandeur d'emploi. Bien qu'apportant un regard exhaustif sur l'ensemble d'une population à un moment donné, cette étude passe sans doute à côté d'un ensemble d'autres variables importantes pour comprendre l'insertion. Il suffit d'évoquer l'enquête menée par le Forem fin 2007 visant à comprendre les raisons de non-présentation des jeunes aux convocations « jobtonic » pour comprendre la complémentarité de l'abord psychosociologique dans la compréhension de la problématique de l'insertion au travail. L'insertion à l'emploi, ou simplement, la collaboration avec les institutions dépend aussi du support familial, de la situation d'isolement, de la charge de famille (jeunes mères seules), d'image de soi, etc.

(3) Pour des raisons techniques liées à la réception des flux mettant à jour l'applicatif de gestion des demandeurs d'emploi, au moins un mois supplémentaire à la période d'observation est nécessaire pour disposer de l'ensemble des informations. Ainsi l'observation des 6 mois suivant fin octobre, n'est valide qu'à partir de juin.

(4) Erasme est l'applicatif de gestion des demandeurs d'emploi.

(5) Sans encore disposer de données de l'enseignement assemblées aux données de la demande d'emploi, on ne peut faire en Wallonie, comme le fait le service d'étude du VDAB, service public régional flamand, un lien entre « études » et mise à l'emploi.

(6) A titre indicatif, en Flandre, plus de 30 % des jeunes sortis de l'école, en 2007, ne se sont pas inscrits au VDAB.

LES JEUNES INSCRITS SORTANT DE L'ÉCOLE

DÉFINITION DU PUBLIC : INSCRIPTIONS EN COURS D'ANNÉE

En 2008, plus de 36 000 personnes d'au moins 18 ans et de moins de 25 ans se sont inscrites ou réinscrites comme demandeurs d'emploi. Parmi elles, 33 019 personnes⁽⁷⁾ se sont inscrites pour la première fois au Forem, la très grande majorité (31 447) ont démarré un stage d'attente. Pour la facilité de lecture, on parlera en référence à ce public de « jeunes ».

En 2007, pour des personnes de profil équivalent, on dénombrait 31 488 jeunes demandeurs d'emploi, soit environ 1 500 personnes de moins qu'en 2008. D'une année à l'autre, les volumes de ce public inscrit pour la première fois peuvent varier sensiblement.

À un an d'écart, quelques différences apparaissent qui méritent d'être examinées à la lueur du changement conjoncturel lié à la crise économique. Comme l'indique le graphique, le mois de septembre 2008 a connu une augmentation particulièrement sensible des inscriptions. Si les volumes en fonction du genre présentent très peu d'écarts, plus de jeunes de moins de 21 ans composent la cohorte 2008 comparativement à l'année précédente.

Le public 2008 des jeunes inscrits pour la première fois présente, lié à cette différence d'âge, un public sensiblement moins qualifié (en termes de niveau d'étude) que les années antérieures.

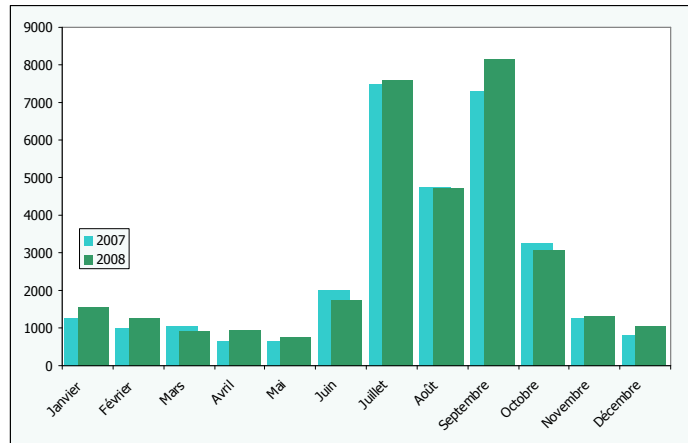
VOLUME DES « JEUNES » INSCRITS POUR LA PREMIÈRE FOIS AU FOREM PAR ÂGE ET MOIS D'INSCRIPTION

ÂGE	18	19	20	21	22	23	24	TOTAL
PREMIÈRE								
2008-01	543	289	206	169	144	124	88	1 563
2008-02	454	233	159	122	121	87	66	1 242
2008-03	348	204	128	93	61	43	32	909
2008-04	361	199	140	98	68	42	32	940
2008-05	312	129	121	75	50	43	25	755
2008-06	338	306	291	296	240	182	92	1 745
2008-07	1 081	1 279	1 387	1 354	1 148	865	452	7 566
2008-08	860	887	841	722	608	506	296	4 720
2008-09	1 482	1 482	1 382	1 209	1 022	971	602	8 150
2008-10	805	564	426	381	353	312	213	3 054
2008-11	431	285	178	170	104	82	80	1 330
2008-12	338	214	163	110	79	80	61	1 045
TOTAL	7 353	6 071	5 422	4 799	3 998	3 337	2 039	33 019

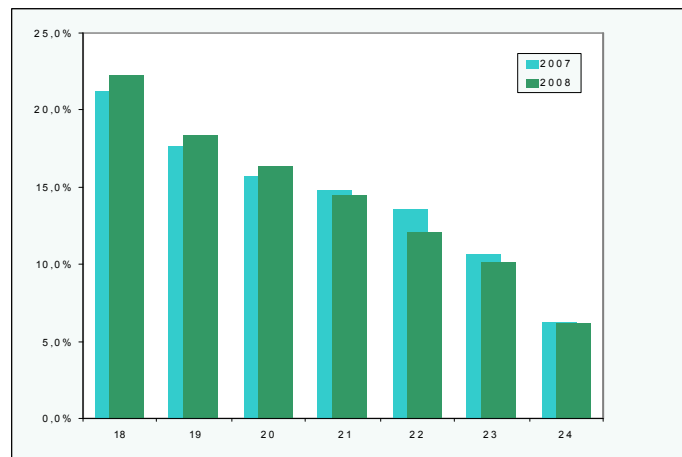
Plus nombreux qu'en 2007, la plus grande « jeunesse » du public semble aussi associée à un niveau d'étude général plus faible. Ainsi, vraisemblablement lié à l'effet du décret de Bologne avec son effet de prolongation des études, en 2008 sensiblement moins de jeunes ont un master ou un BAC. Les deux grandes directions régionales (Liège et Charleroi) connaissent des différences en sens inverse entre 2007 et 2008.

(7) Seuls les codes de mouvement = « 99 » sont ici considérés. Parmi eux, 1 572 personnes ont été directement encodées en « 00 » code ouvrant le paiement d'allocations sans stage d'attente.

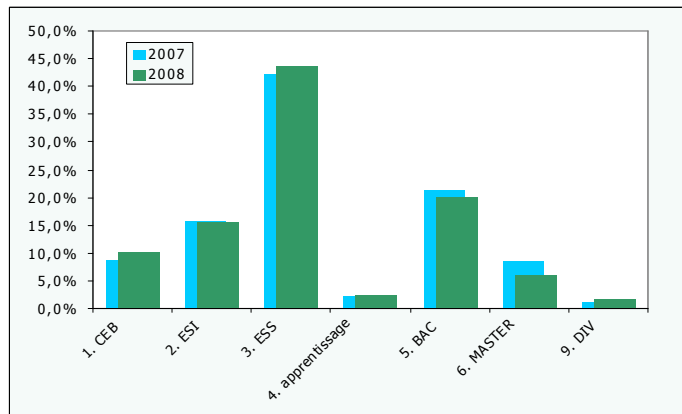
VOLUME DE JEUNES DEMANDEURS D'EMPLOI INOCCUPÉS INSCRITS EN 2007 ET 2008 SELON LE MOIS D'INSCRIPTION



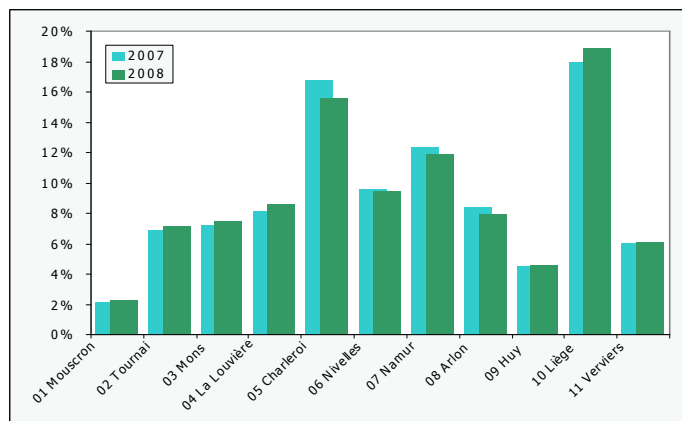
VOLUME DE JEUNES DEMANDEURS D'EMPLOI INOCCUPÉS INSCRITS EN 2007 ET 2008 SELON L'ÂGE



VOLUME DE JEUNES DEMANDEURS D'EMPLOI INOCCUPÉS INSCRITS EN 2007 ET 2008 SELON LE NIVEAU D'ÉTUDE



VOLUME DE JEUNES DEMANDEURS D'EMPLOI INOCCUPÉS INSCRITS EN 2007 ET 2008 SELON LE TERRITOIRE



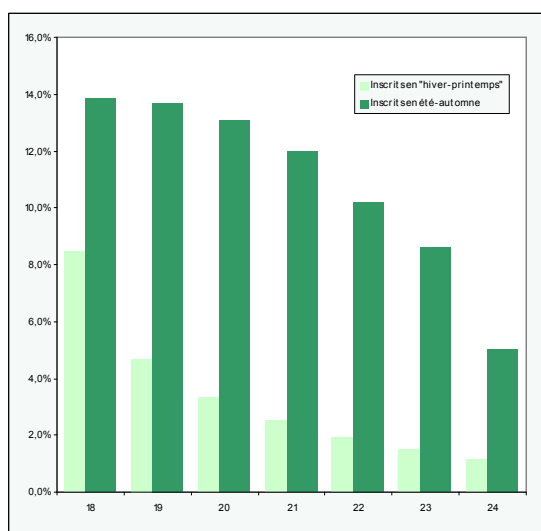
DÉFINITION DU PUBLIC : INSCRIPTIONS ENTRE JUIN ET OCTOBRE 2008

En l'absence de lien entre les banques de données de l'enseignement et d'inscription comme demandeur d'emploi, le concept de « jeunes sortis de l'école » est estimé en considérant uniquement les jeunes inscrits pour la première fois entre fin juin et fin octobre de l'année⁽⁸⁾.

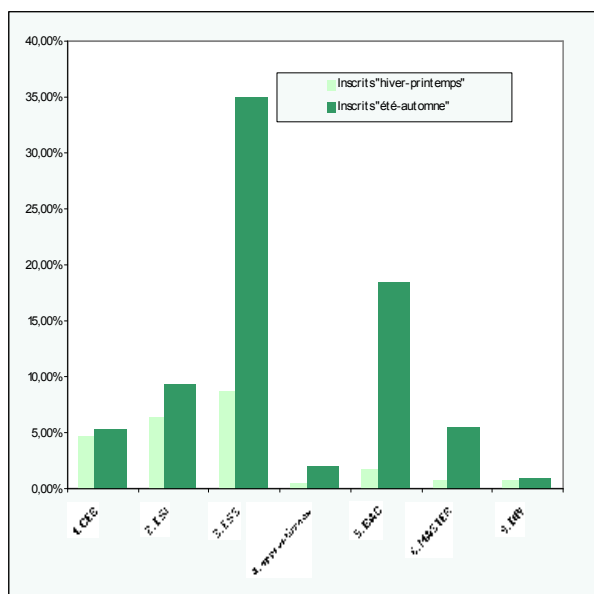
Cette population représente, comme l'indiquent les figures précédentes, parmi les inscriptions qui ont lieu toute l'année, plus de 3 personnes sur 4. Les différences de profils entre les jeunes inscrits pour la première fois entre juin et octobre et le restant de l'année sont importantes et constantes dans le temps. Pour les personnes inscrites entre novembre et fin mai, la transition « enseignement/demande d'emploi » s'est déroulée avec un délai, pouvant refléter une expérience d'essais et échecs.

Moment d'inscription et profil de la personne sont liés. Dans l'état des données administratives disponibles pour le décrire, les personnes inscrites en « été/automne » (pour simplifier) sont moins jeunes (il y a proportionnellement ramené aux effectifs, plus de jeunes de 18 ans en « hiver-printemps ») et ils sont « plus qualifiés » en termes de niveau d'étude. Cette observation est particulièrement manifeste en 2008.

Ces différences de profil ont aussi un impact sur le taux d'insertion à l'emploi et les indicateurs associés. Les personnes inscrites entre novembre et mai ont tenté autre chose, un travail, une reprise d'étude et s'inscrivent à un autre moment. L'essentiel de l'analyse portera sur les personnes inscrites entre juin et octobre (soit environ 3 jeunes/4) afin d'être proche du souhait de bien cerner la transition « école/monde du travail » dans des conditions concernant la grande majorité des personnes.



EN 2008, COMPARATIF DU PROFIL DE LA POPULATION SELON LA PÉRIODE D'INSCRIPTION EN TERMES D'ÂGE ET DE NIVEAU D'ÉTUDE



(8) Le service d'analyse du marché du VDAB dispose depuis plusieurs années d'un lien formel entre chaque étudiant sortant de l'enseignement de la région flamande (banque unique syndiquant l'information de l'enseignement obligatoire et supérieur) et chaque demandeur d'emploi. En plus de suivre de très près l'insertion à l'emploi par filière d'étude, le VDAB corrige aussi le déclaratif du jeune en matière de niveau et de cursus scolaire.

VOLUMES DES « JEUNES » INSCRITS POUR LA PREMIÈRE FOIS AU FOREM PAR NIVEAU D'ÉTUDE ET MOIS D'INSCRIPTION

Année et Mois de ciblage	1 CEB	2 Ens Sec 2ed	3 Ens Sec Sup	4 Appren-tissage	5 BAC	6 Master	9 Indéter-miné	TOTAL
2008-01	281	373	624	25	156	64	40	1 563
2008-02	251	335	425	27	123	44	37	1 242
2008-03	199	282	315	16	30	31	36	909
2008-04	251	289	295	16	31	16	42	940
2008-05	181	248	235	13	30	18	30	755
2008-06	173	271	640	28	498	92	43	1 745
2008-07	296	589	3 312	154	2 646	527	42	7 566
2008-08	311	573	2 126	285	1 023	353	49	4 720
2008-09	560	1 067	4 152	131	1 517	612	111	8 150
2008-10	421	581	1 337	67	382	204	62	3 054
2008-11	209	311	571	34	111	41	53	1 330
2008-12	193	265	418	11	91	27	40	1045
TOTAL	3 326	5 184	14 450	807	6 638	2 029	585	33 019

L'analyse de l'insertion, dans les pages qui suivent, concerne ainsi 25 235 personnes.

Avant d'aborder cette question, il est intéressant de noter qu'un peu plus de 9 000 jeunes (relativement au total de 33 000, soit plus d'1 personne sur 4) viennent s'inscrire au service régional de l'emploi sans diplôme de fin du secondaire (diplômes sans équivalence compris). Ce volume demeure important pour les jeunes inscrits entre fin juin et octobre. Plus de 5 000 jeunes n'ont pas terminé l'enseignement secondaire (relativement au total de 25 235, cela représente 1 personne sur 5).

Par ailleurs, en croisant le niveau d'étude déclaré à l'inscription pour ouvrir les droits et l'âge, un grand nombre de personnes ne sont pas, pour reprendre une appellation empruntée à l'enseignement, « à l'heure ». Un certain nombre de ces jeunes ont sans doute redoublé au moins une année, ou tenté des études supérieures (environ 9 000 personnes ont passé l'âge habituel de fin de scolarité).

VOLUMES DES « JEUNES » INSCRITS EN 2008 SUR L'ENSEMBLE DE L'ANNÉE ET ENTRE JUIN/OCTOBRE

	ÂGE	1 CEB	2 Ens Sec 2ed	3 Ens Sec Sup.	4 Appren-tissage	5 BAC	6 Master	9 Ss équiv.	TOTAL
TOTAL 2008	18	2 299	2 378	2 300	298	14		64	7 353
	19	575	1 412	3 733	256	19		76	6 071
	20	217	792	3 541	147	639	4	82	5 422
	21	108	356	2 401	61	1 768	27	78	4 799
	22	50	136	1 425	26	1 886	382	93	3 998
	23	45	63	707	10	1 499	923	90	3 337
	24	32	47	343	9	813	693	102	2 039
	TOTAL	3 326	5 184	14 450	807	6 638	2 029	585	33 019
INSCRIPTIONS DE FIN JUIN À FIN OCTOBRE 2008	18	1 172	1 286	1 829	235	8		36	4 566
	19	331	877	3 035	222	11		42	4 518
	20	136	534	2 861	130	621	4	41	4 327
	21	62	226	1 918	44	1 652	24	36	3 962
	22	22	88	1 128	21	1 718	343	51	3 371
	23	20	42	542	7	1 362	816	47	2 836
	24	18	28	254	6	694	601	54	1 655
	TOTAL	1 761	3 081	11 567	665	6 066	1 788	307	25 235

INSERTION À L'EMPLOI

Cette étude aborde l'insertion à l'emploi non seulement en fonction du taux et du délai d'insertion mais également de la durée de l'insertion à l'emploi.

TAUX D'INSERTION

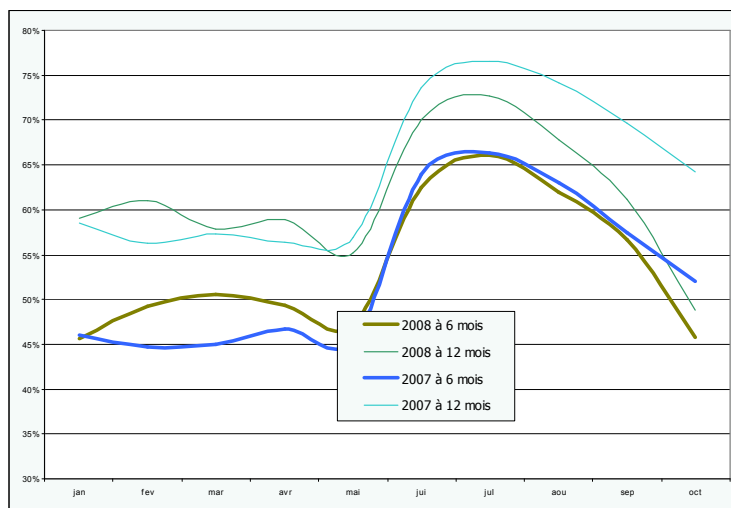
Le taux d'insertion est le rapport entre le nombre de jeunes insérés au moins un jour et le nombre total de jeunes inscrits selon la modalité de la variable observée. Si différents facteurs qui vont être examinés influencent ce taux, la durée d'observation a sans doute le plus d'influence sur le niveau de l'insertion. Ceci est d'autant plus vrai quand on dispose, comme ici, de très peu de recul. En effet, plus le temps passe et plus la personne a de chances de connaître un jour à l'emploi et donc de compter parmi les « insérés ». Par convention et pragmatisme, il apparaît nécessaire de laisser passer au moins six mois après la première inscription (plus au moins un autre mois pour être certain de disposer de toutes les informations) pour calculer ce taux.

Le moment de l'insertion

Le graphique qui suit indique - essentiellement pour la période avant juin et entre juin et octobre - des différences importantes du taux calculé après 6 mois et à la date de l'analyse, c'est-à-dire fin juin (dénommé ici après taux à 12 mois). Six mois après leur première inscription, 56 % des jeunes ont connu 1 jour à l'emploi. En observant la période de 12 mois, c'est-à-dire entre le mois de l'inscription et juin 2009, l'insertion concernait, en moyenne 62 %. On voit assez clairement que, bien que disposant d'une période plus importante pour s'insérer, les jeunes inscrits avant juin - compte tenu du profil décrit précédemment, vont significativement moins à l'emploi. **La suite de l'analyse, ne concernera que la cohorte des personnes inscrites entre fin juin et fin octobre ainsi que le taux à 6 mois** pour permettre des comparaisons pertinentes quel que soit le mois de l'inscription. Il est en effet nécessaire d'observer l'insertion pendant une période de durée similaire pour chaque personne.

L'observation des taux d'insertion indique, pour les personnes inscrites après septembre 2008, un niveau inférieur à l'année précédente. Trois facteurs concomitants expliquent vraisemblablement ces différences (le taux d'insertion à 6 mois en octobre passe de 52 % en 2007 à 46 % en 2008) :

EVOLUTION DES TAUX D'INSERTION À 6 ET 12 MOIS ENTRE LES INSCRITS EN 2008 ET EN 2007.

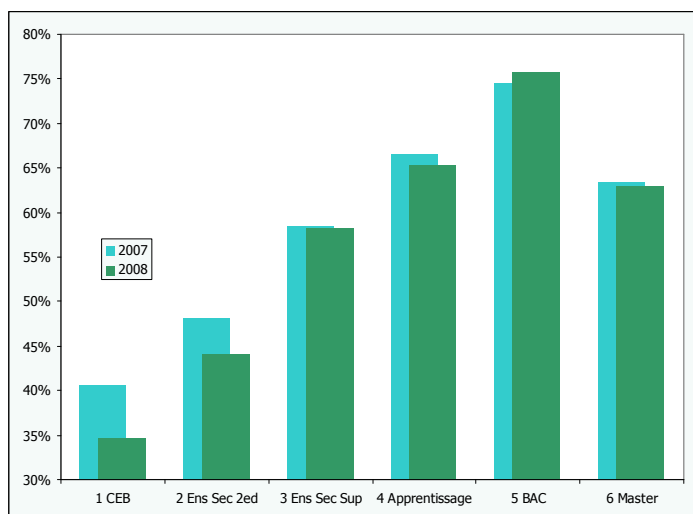


- En 2008, le profil des personnes est sensiblement différent de l'année précédente, la part de demandeurs d'emploi plus jeunes et moins qualifiés est plus importante.
- Observant avec très peu de recul, et ce particulièrement pour les inscrits en septembre et octobre 2008, il n'est pas exclu que les rythmes des corrections dans les flux provenant des organisations de sécurité sociale pour remplacer la suppression du pointage connaissent des fluctuations différentes.
- Enfin, et cela pourrait expliquer la différence de quelques points de pourcentage entre 2007 et 2008, la crise économique commence à faire connaître ses effets sur le marché du travail depuis la fin 2008 et le début 2009. On sait que les jeunes sans expérience professionnelle sont souvent parmi les premiers touchés, les opportunités d'emploi et singulièrement le volume de travail intérimaire sont affectés, réduisant ainsi les occasions d'insertion.

Le niveau d'étude

En valeur absolue, le nombre de jeunes inscrits entre juin et octobre 2008 comparativement à 2007, est relativement stable ; 15 031 en 2008-2009 contre 15 123 un an plus tôt. En part relative, le taux d'insertion à 6 mois passe donc de 61 % à 59,5 %. L'analyse de la distribution de la moyenne du taux d'insertion à 6 mois par niveau d'étude des jeunes inscrits entre juin et octobre laisse apparaître que les jeunes inscrits sans niveau d'étude équivalent au secondaire supérieur, s'insèrent moins, fin 2008 début 2009 qu'une année plus tôt.

MOYENNE DU TAUX D'INSERTION À 6 MOIS POUR LES JEUNES INSCRITS ENTRE JUIN ET OCTOBRE PAR GRANDS NIVEAUX D'ÉTUDE



Bien que plus de recul et une analyse complémentaire soient requis avant de confirmer cette hypothèse, un effet d'éviction habituellement observé en période de basse conjoncture pourrait être déduit de cette observation. (C'est-à-dire que l'insertion des personnes qualifiées se ferait au détriment des personnes moins qualifiées).

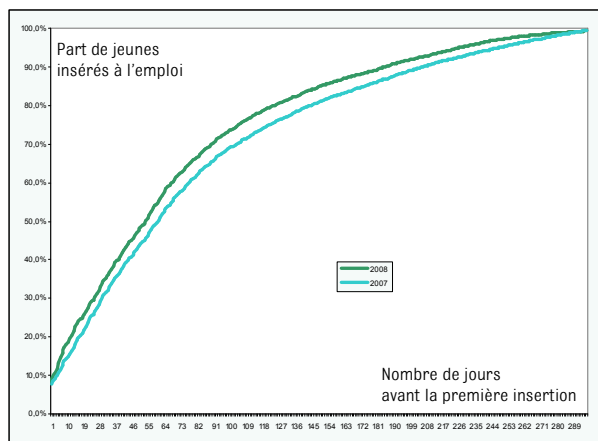
VOLUMES DE PERSONNES INSCRITES ENTRE JUIN ET OCTOBRE DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE ET VOLUMES INSÉRÉS APRÈS 6 MOIS SELON LE NIVEAU D'ÉTUDE

	CEB		Ens Sec 2ed		Ens Sec Sup		Apprentissage		BAC		Master		Sans équivalence		TOTAL INSCRITS	TOTAL INSÉRÉS 6 MOIS
	n	1j 6mois	n	1j 6mois	n	1j 6mois	n	1j 6mois	n	1j 6mois	n	1j 6mois	n	1j 6mois		
2008	1 761	615	3 081	1 354	11 567	6 679	665	443	6 066	4 706	1 788	1 149	307	85	25 235	15 031
2007	1 559	621	2 999	1 454	10 726	6 219	596	409	6 247	4 751	2 482	1 597	170	72	24 779	15 123

DÉLAI D'INSERTION

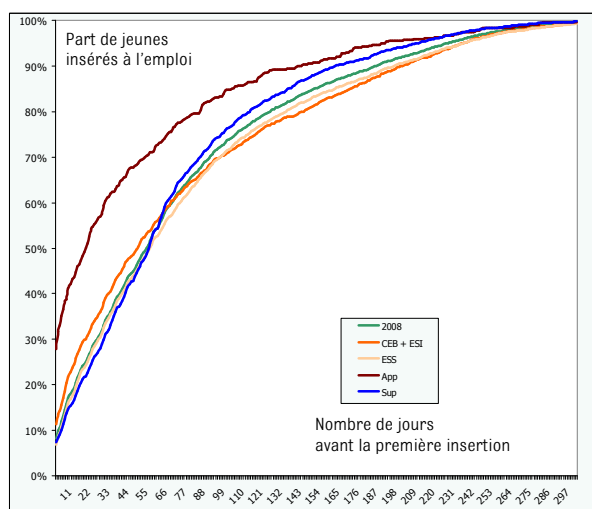
L'observation du délai d'insertion pour les jeunes connaissant l'emploi et inscrits entre fin juin et fin octobre indique que parmi les 60 % insérés dans les six mois, un peu moins de 7 personnes sur 10 connaissent l'emploi dans les trois mois calendrier. Les courbes du délai d'insertion présentent en effet une pente plus importante avant trois mois, pente atténuée ensuite. L'allure des courbes apparaît assez semblable d'une année à l'autre. En comparant 2008/2009 à l'année précédente, le délai d'insertion semble même plus court de 4 jours depuis fin 2008 qu'une année auparavant.

PART DE PERSONNES LA PREMIERE FOIS A L'EMPLOI DANS LES SIX MOIS SELON LE NOMBRE DE JOURS SUIVANT L'INSCRIPTION EN 2008 ET 2007



Contrairement à l'effet observé entre le niveau d'étude et le taux d'insertion à l'emploi, et hormis la particularité des personnes ayant terminé un contrat d'apprentissage, les grands niveaux d'étude ne semblent pas affecter la vitesse de l'insertion.

PART DE PERSONNES LA PREMIERE FOIS A L'EMPLOI DANS LES SIX MOIS SELON LE NOMBRE DE JOURS SUIVANT L'INSCRIPTION - PAR NIVEAU D'ÉTUDE INSCRITS EN 2008



L'allure de la courbe pour les jeunes ayant terminé un contrat d'apprentissage est surtout influencée par l'origine. Plus d'1 jeune « apprenti » sur 4 va à l'emploi, le jour (ou lendemain) de son inscription comme demandeur d'emploi. Plus généralement, on observe que les courbes de délai d'insertion traduisent (dans une moindre mesure que l'apprentissage) d'une pratique, pour certains, consistant à disposer d'un contrat de travail et d'une inscription dans la demande d'emploi dans un temps très rapproché. (Certains, sans doute conscients de vivre une période de transition école-emploi présentant des aléas, ne souhaitent pas grever les effets du stage d'attente en cas de perte d'emploi et s'inscrivent « au cas où ... »).

À une époque où un relatif consensus apparaît pour affirmer la nécessité de prendre en charge le jeune immédiatement à sa première inscription, l'analyse des constats peut inviter à un peu plus de nuances surtout si, à côté de l'efficacité recherchée par l'accompagnement, une aspiration à l'efficience est aussi présente. Plus de 10 000 jeunes connaîtront au moins un jour à l'emploi dans les 90 jours calendrier de leur première inscription, les accompagner dès le début mérite un calcul du retour sur investissement.

Le calcul de quintiles (délai d'insertion par tranche de 20 % de la population de référence) simplifie la description de la courbe du délai d'insertion. À un ou deux jours près, les valeurs des quintiles en 2007 et 2008 sont semblables.

DÉLAI D'INSERTION POUR LES PERSONNES INSÉRÉES DANS LES SIX MOIS DE LEUR INSCRIPTION 2008		
Q1	Moins de 7 jours	20 %
Q2	De 8 à 30 jours	20 %
Q3	De 31 à 57 jours	20 %
Q4	De 58 à 95 jours	20 %
Q5	De 90 j à 6 mois	20 %

DURÉE D'OCCUPATION

En 2008 comme en 2007, la durée d'occupation des jeunes à l'emploi dans les six mois qui suivent la première inscription (entre juin et octobre) se distribue de la même manière. 60 % des « jeunes insérés à l'emploi » connaîtront trois mois d'occupation dans les six mois.

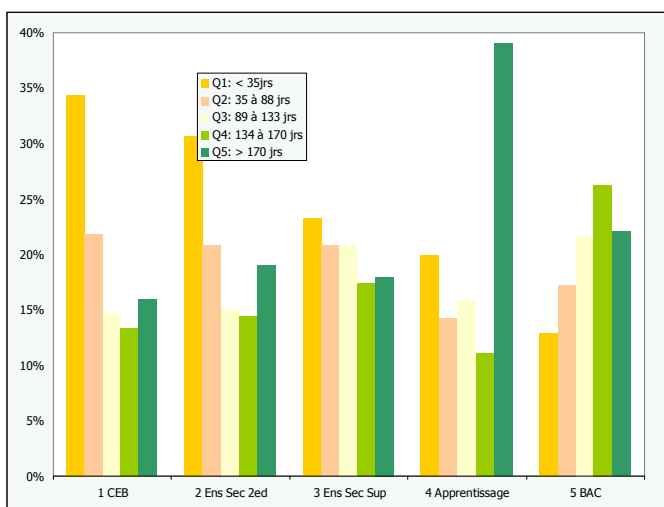
DURÉE D'OCCUPATION ⁽⁹⁾ POUR LES PERSONNES INSÉRÉES DANS LES SIX MOIS DE LEUR INSCRIPTION 2008		
Q1	Moins de 35 jours	3 067
Q2	De 35 à 88 jours	2 929
Q3	De 89 à 133 jours	3 026
Q4	De 134 à 170 jours	3 010
Q5	Plus de 170 jours	2 999

Une personne sur cinq apparaît donc insérée très vite (Q1) et très durablement (Q5).

Ici aussi le niveau d'étude influence la part de personnes selon les différentes catégories de durée d'occupation (dans les six mois suivants l'insertion). Le graphique illustre en effet que les parts des différents groupes de personnes selon le niveau d'étude sont loin de représenter toutes 20 %, comme l'absence d'effet du niveau d'étude devrait le laisser apparaître.

Proportionnellement, on trouve beaucoup de jeunes moins qualifiés dans les segments inoccupés plus brièvement. Ici aussi le contrat d'apprentissage, pour un jeune demandeur d'emploi, présente la part d'occupation la plus « durable » et confirme les premiers constats.

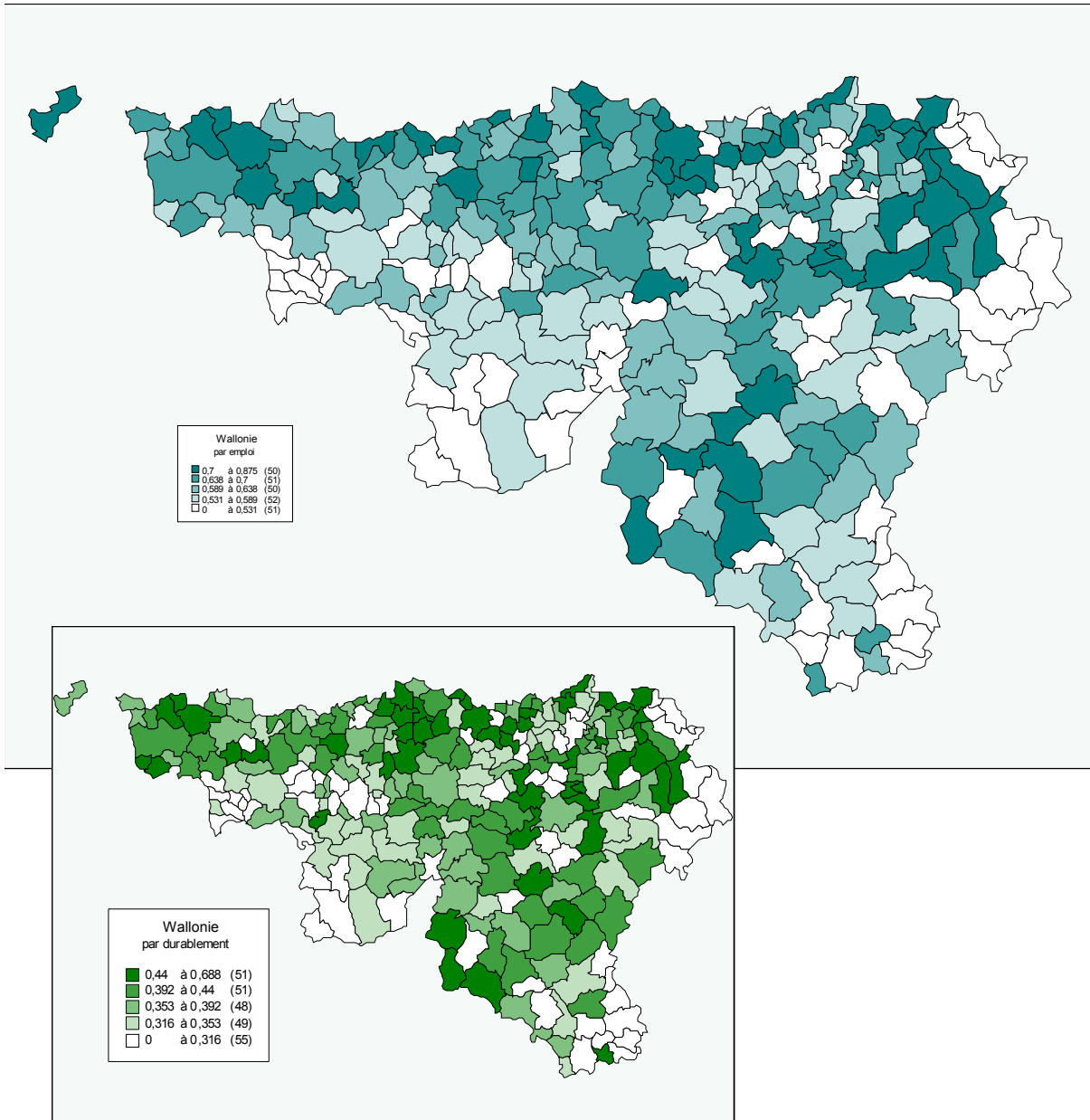
PART DE PERSONNES SELON LE NIVEAU D'ÉTUDE ET LES QUINTILES DE LA DURÉE D'OCCUPATION DANS LES SIX MOIS SUIVANTS L'INSCRIPTION EN 2008.



(9) Il s'agit bien du nombre de jours calendrier (et non « ouvrés ») avec une surestimation pouvant atteindre un mois pour les inscriptions ayant lieu fin de mois.

Le lieu de résidence influence aussi le taux d'insertion à l'emploi et la durée de celui-ci. Il semble en effet préférable de provenir des communes du nord de la Wallonie (proximité de Bruxelles), de la province de Luxembourg⁽¹⁰⁾, ou jouxtant la communauté germanophone. La province de Hainaut (sauf dans sa partie occidentale et nord) ainsi que Liège, toutes choses égales par ailleurs, apparaissent plus défavorisées (moins de 53 % d'insertion).

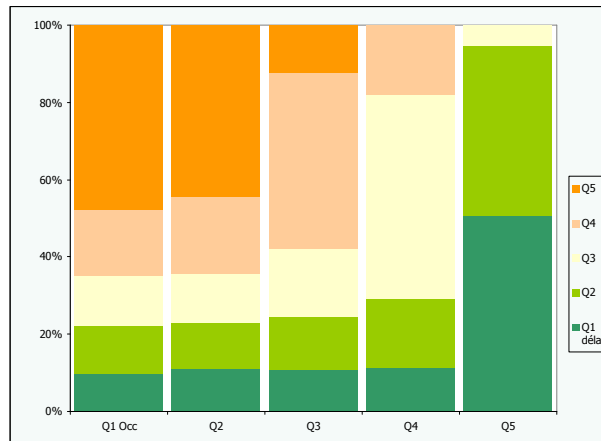
TAUX D'INSERTION A L'EMPLOI (VERT FONCÉ)
DURÉE D'OCCUPATION A L'EMPLOI
PAR COMMUNE DE WALLONIE



(10) L'insertion à l'emploi est, en grande partie déduite au sein de la banque de données des demandeurs d'emploi, des flux « DIMONA » qui ne renseignent pas les contrats de travail à l'étranger. L'impact de la proximité du Grand-Duché de Luxembourg sur l'emploi en province de Luxembourg est ainsi sous-estimé. La représentation cartographique est donc vraisemblablement moins valide pour le sud de la région.

Les observations du délai et de la durée d'insertion à l'emploi sur une courte période finie après l'inscription sont évidemment liées puisque, par définition, une personne à l'emploi longtemps présentera un délai d'insertion d'autant plus court.

PAR DÉFINITION, SUR UNE COURTE PÉRIODE, DÉLAI ET DURÉE D'INSERTION SONT LIÉS<<



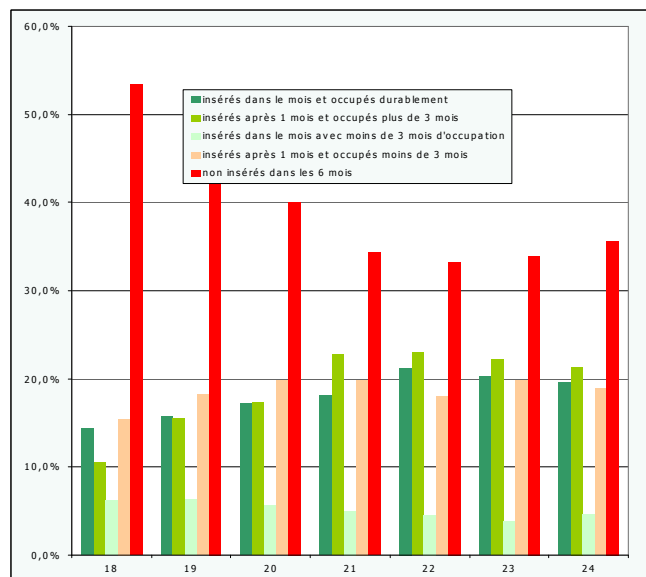
Toutefois, compte tenu de possibles redondances dans les constats, l'observation conjointe des deux indicateurs n'est pas inutile et permet de composer cinq segments de personnes :

VOLUME DE JEUNES INSCRITS ENTRE JUIN ET OCTOBRE 2008		
A	Insérés « rapidement » (dans le mois) ET « durablement » (plus de 3 mois dans les 6 mois suivants l'inscription)	4 444
B	Insérés après 1 mois de délai et occupés plus de 3 mois	4 591
C	Insérés « rapidement » (dans le mois) avec moins de 3 mois d'occupation dans les 6 mois de l'inscription	1 346
D	Insérés après 1 mois et occupés moins de 3 mois	4 650
E	Non insérés à l'emploi dans les 6 mois suivants l'insertion	10 204

Bien que corrélé avec le niveau d'étude, l'âge de la personne ne semble pas influencer fortement le segment défini en termes de vitesse et de durée d'insertion (ceci sans tenir compte des personnes sans insertion). Toutefois, les personnes de moins de 20 ans, moins qualifiées, ont moins de chances de s'insérer à l'emploi dans les six mois de l'inscription.

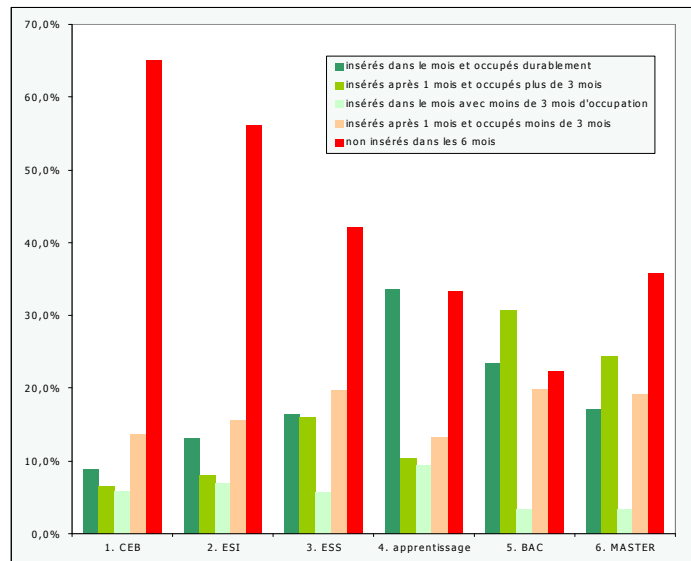
Pour faciliter la lecture, le codage couleur (de vert à rouge) rend compte d'un ordre relatif en termes de vitesse et durée d'insertion. Les segments A, B, C, D semblent comprendre un peu plus d'hommes, bien que la proportion s'inverse ensuite. L'analyse multi-variée disponible plus loin montre que l'absence d'effet du genre doit être nuancée. Le niveau d'étude est, de loin, la variable qui influence le plus la probabilité d'appartenir à l'un ou l'autre de ces segments.

PART DE PERSONNES PRÉSENTES DANS CHAQUE SEGMENT, PAR CLASSE D'ÂGE (CHAQUE CLASSE D'ÂGE ÉTANT RAMENÉE À 100)

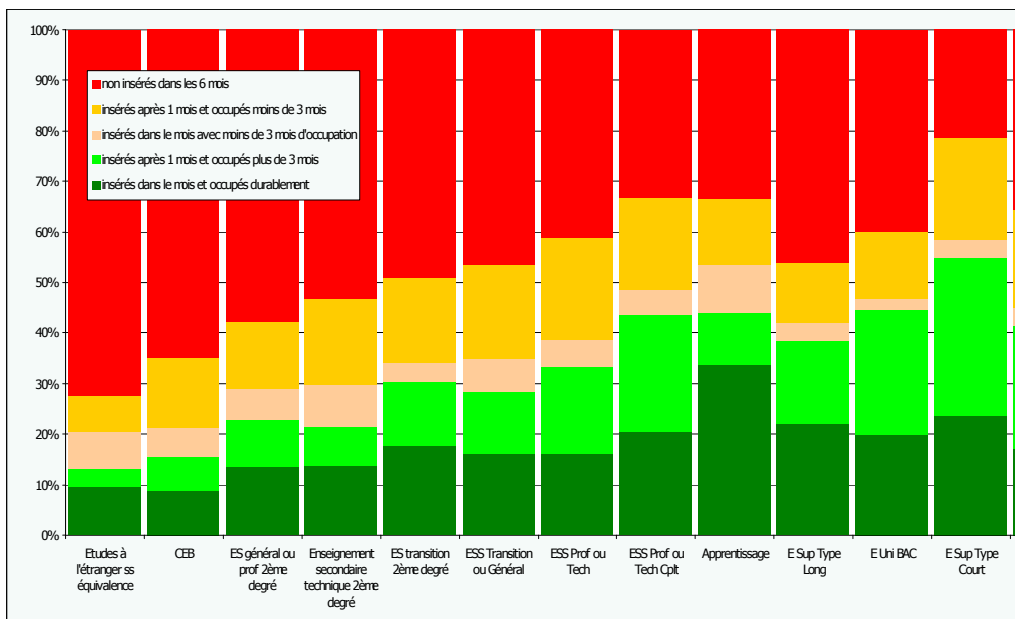


Une nuance peut être apportée concernant les personnes avec un « master ». On y observe une part de personnes sans emploi dans les six mois plus importante. Sans enquête auprès des personnes, il est difficile de vérifier des hypothèses comme, par exemple, la possibilité d'avoir un temps d'attente plus long compte tenu du temps, plus long, investi dans les études.

PART DE PERSONNES PRÉSENTES DANS CHAQUE SEGMENT, PAR NIVEAU D'ÉTUDE (CHAQUE NIVEAU ÉTANT RAMENÉ À 100)



Une analyse plus fine illustre bien la nécessité de distinguer par filière d'étude au coeur de l'enseignement secondaire. Les études à portée plus spécifiques, orientées vers un métier ou un type d'activité semblent favoriser l'insertion « durable » du jeune demandeur d'emploi. On perçoit mieux les proximités entre enseignement technique ou professionnel et apprentissage. Ce type de formation initiale favorisant très nettement une insertion la plus rapide. L'enseignement supérieur de type court apparaît offrir, pour un demandeur d'emploi, le plus de chances d'être inséré « rapidement et durablement ». Les jeunes demandeurs d'emploi disposant du CEB ou d'études faites à l'étranger sans équivalence semblent nettement plus démunis. (La catégorie « études sans équivalence » comporte vraisemblablement plus de jeunes étrangers, ceci doit influencer le taux d'insertion à l'emploi).



LES CONTRATS DE TRAVAIL INTÉRIMAIRE

La connaissance sur le marché du travail enseigne quant à l'importance des contrats intérimaires comme vecteur facilitant l'insertion des jeunes. La majorité des contrats intérimaires concernent d'ailleurs les personnes de moins de 30 ans.

L'observation des six premiers mois suivant l'inscription du demandeur d'emploi indique que la part de contrats de travail intérimaire semble ne pas dépasser 6,6 % des contrats ayant permis l'insertion au moins un jour à l'emploi. Malgré la crise économique qui a touché depuis le milieu de 2008 le secteur intérimaire, la part de contrat intérimaire en 2008 reste supérieure à celle de 2007 (5,9 %).

Cinq filières d'études sont particulièrement concernées par le travail intérimaire comme vecteur d'insertion : l'enseignement secondaire technique et professionnel (de 2^{ème} et 3^{ème} degré) dans plus de la moitié des contrats, l'enseignement secondaire général (9 %), les détenteurs de CEB (9 %) et l'enseignement supérieur de type court (12 %) viennent ensuite.

LE NIVEAU ET L'OPTION D'ÉTUDE ATOUPS POUR L'INSERTION DU DEMANDEUR D'EMPLOI

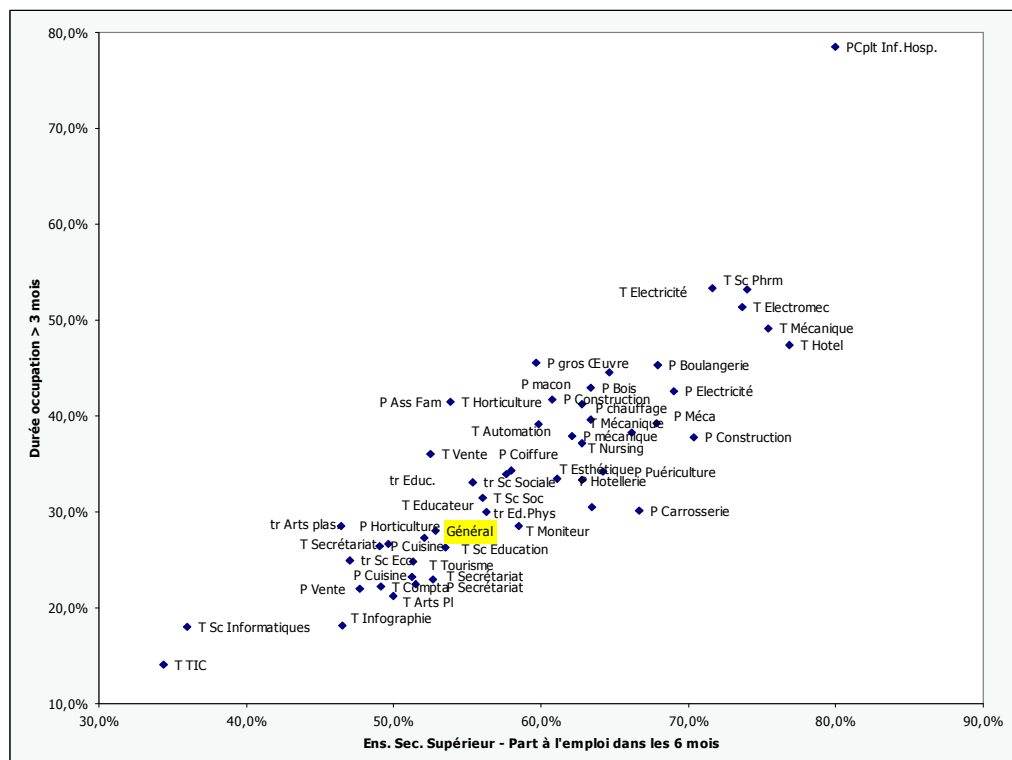
Pour rappel, dans la mesure où il n'est pas possible actuellement de disposer en Communauté française d'un lien entre banques de données de l'enseignement et banques de données des demandeurs d'emploi, les observations qui suivent ne permettent pas de déduire un effet des études sur l'insertion à l'emploi pour l'ensemble de la population⁽¹¹⁾. **Les constats présentés dans les pages qui suivent ne valent que pour les demandeurs d'emploi.** Dans quelle mesure, pour un jeune demandeur d'emploi, le type d'étude constitue-t-il un atout pour l'insertion ? Telle est la question à laquelle l'analyse tente de répondre.

Pour rendre l'étude plus compréhensible, un graphique représente - pour les grands groupes par niveau d'étude - les options comprenant un nombre suffisant de demandeurs d'emploi de la cohorte décrite ici dessus (jeunes demandeurs d'emploi inscrits entre juin et octobre 2008). Le métier est chaque fois positionné sur l'axe des X selon le taux d'insertion à 6 mois suivant l'inscription et la part de personnes à l'emploi plus de 3 mois sur 6 sur l'axe des Y. Les mentions affichées dès lors dans le quadrant supérieur droit peuvent être considérées comme des atouts.

PERSONNES AYANT TERMINÉ UN NIVEAU D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR

Les options techniques et professionnelles représentent de réels atouts pour qu'un jeune demandeur d'emploi soit inséré dans les six mois de son inscription.

Seules les options comprenant plus de 50 personnes sont affichées ici. Le graphique représente donc l'information de 9 292 personnes/11 567 - soit 80 % des personnes s'inscrivant avec un niveau de fin de l'enseignement secondaire. La première lettre (T, P, Tr, PC,) indique respectivement la filière technique, professionnelle, transition, professionnelle complémentaire (7^{ème} année).



(11) L'analyse ne vaut que pour les demandeurs d'emploi car, d'une part, tous les jeunes ne s'inscrivent pas au service public de l'emploi - certains vont à l'emploi directement et d'autre part, on ne dispose d'aucune indication permettant de prétendre que quel que soit le métier le taux d'inscription au Forem soit semblable. Au contraire, on peut supporter l'hypothèse selon laquelle beaucoup de métiers techniques recrutent directement au sortir des écoles.

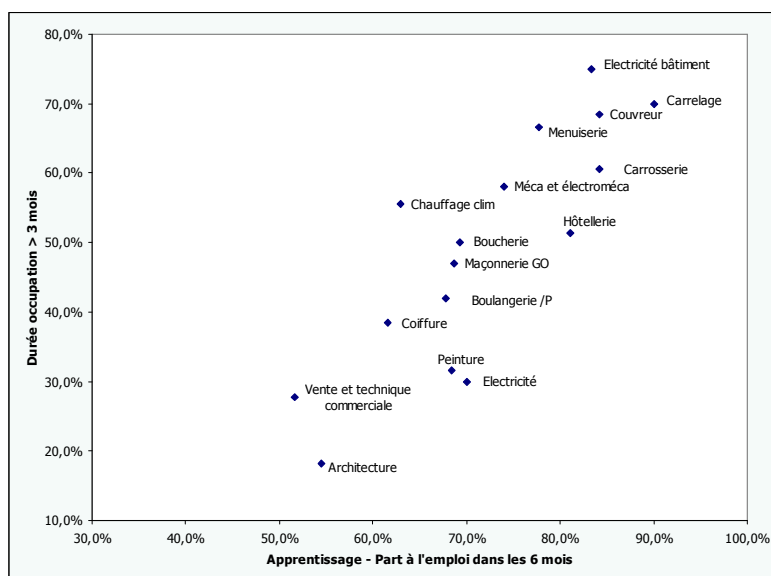
L'enseignement secondaire supérieur général ne représente pas l'option facilitant le plus l'insertion mais est de loin la plus importante en nombre, en 2008, de juin à octobre, 1 966 jeunes se sont inscrits comme demandeurs d'emploi sur base de cette option.

L'effet de la majorité des options techniques ou professionnelles apparaît assez manifestement comme un atout pour être inséré durablement à l'emploi. Ceci confirme l'observation démarrée en concertation avec l'enseignement en Communauté française et l'ETNIC en matière de métiers critiques. À titre illustratif, dans le cadre du suivi des difficultés de recrutement et de la mise en relation, par le service auteur de ces lignes, certaines options (de l'enseignement technique ou professionnel et des contrats d'apprentissage) semblent trop peu alimentées par rapport aux besoins des entreprises déduits de l'analyse des offres déposées au Forem, confirmant le diagnostic porté par certaines entreprises quant au manque de candidats. Fraiseurs, frigoristes, couvreurs, etc représentent de réelles pénuries puisque l'enseignement fournit annuellement moins de la moitié des opportunités d'emploi identifiées par le Forem sur une année (sans estimer ici le volume des contrats intérimaires déposés au Forem).

VOLUMES DES SORTIES DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'APPRENTISSAGE, DES OPPORTUNITÉS D'EMPLOI SUR UNE ANNÉE	Métier	Potentiel estimé	JEUNES inscrits	Offres 2008
		sortant de l'école ou de l'apprentissage en 2008	DEI à 09/2008 sur base du métier principal	(Circuit économique hors Intérim)
DES FILIÈRES PORTEUSES SONT TROP PEU ALIMENTÉES	Opérateur-régleur sur machine-outil (fraiseur...)	79	64	462
	Maintenicien des systèmes thermiques, climatiques et frigorifiques	103	23	266
	Couvreur	146	31	887
	Installateur d'équipements sanitaires et thermiques	331	118	929
	Electricien du bâtiment et des travaux publics	352	118	859
	Electricien de maintenance	684	254	619
	Ouvrier de la maçonnerie	791	216	1 758
	Soudeur	834	211	643
	Mécanicien de maintenance	1 232	108	487

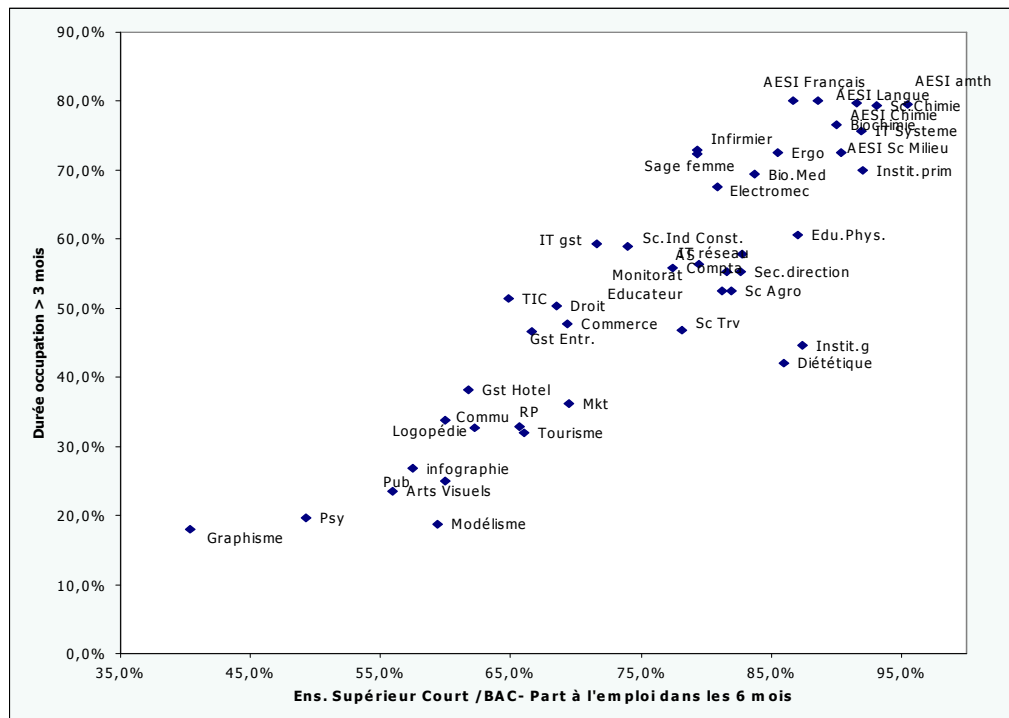
PERSONNES AYANT TERMINÉ UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Les constats observés pour les métiers techniques sont confirmés en matière de contrat d'apprentissage. Avoir terminé un contrat d'apprentissage représente un atout majeur pour aller vite et durablement à l'emploi. Ainsi, après six mois, plus de 8 personnes sur 10 auront un emploi dans les métiers de l'électricité, carrelage, couvreur, ... Le schéma ne reprend ici que les options pour lesquelles 10 apprentis au moins sont dénombrables (591 personnes/665).



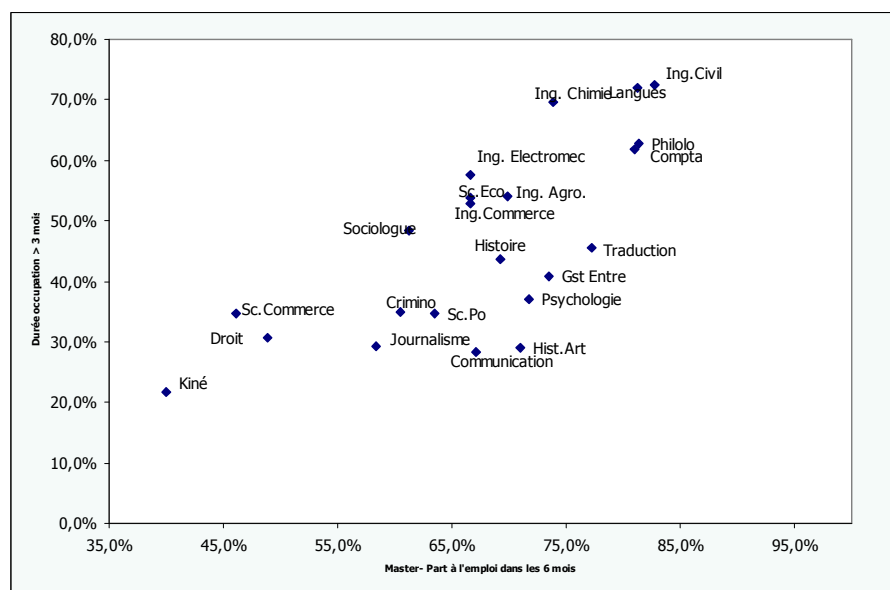
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE TYPE COURT

Les options orientées vers l'enseignement (AESI) ou instituteur, infirmier, électromécanique, système informatique, chimie, représentent des atouts pour un demandeur d'emploi. Plus de 90 % trouveront un emploi dans les six mois suivant l'inscription, emploi qui sera dans 70 % cas d'une durée supérieure à 3 mois/6. Seules les options avec au moins 30 demandeurs d'emploi sont considérées ici, représentant plus de 5 000 personnes/6 066.



ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

Les métiers scientifiques présentent, dans l'ensemble, plus d'atouts pour l'insertion que les disciplines « humaines » ... Seules les options avec plus de 20 demandeurs d'emploi sont affichées ici (soit 1 211 personnes/1 740). Les volumes de demandeurs d'emploi inscrits entre juin et octobre, sont par ailleurs assez différents (216 en psychologie, 127 en droit, 67 en communication, ... contre 33 ingénieurs électromécaniciens, 32 ingénieurs civils,...).



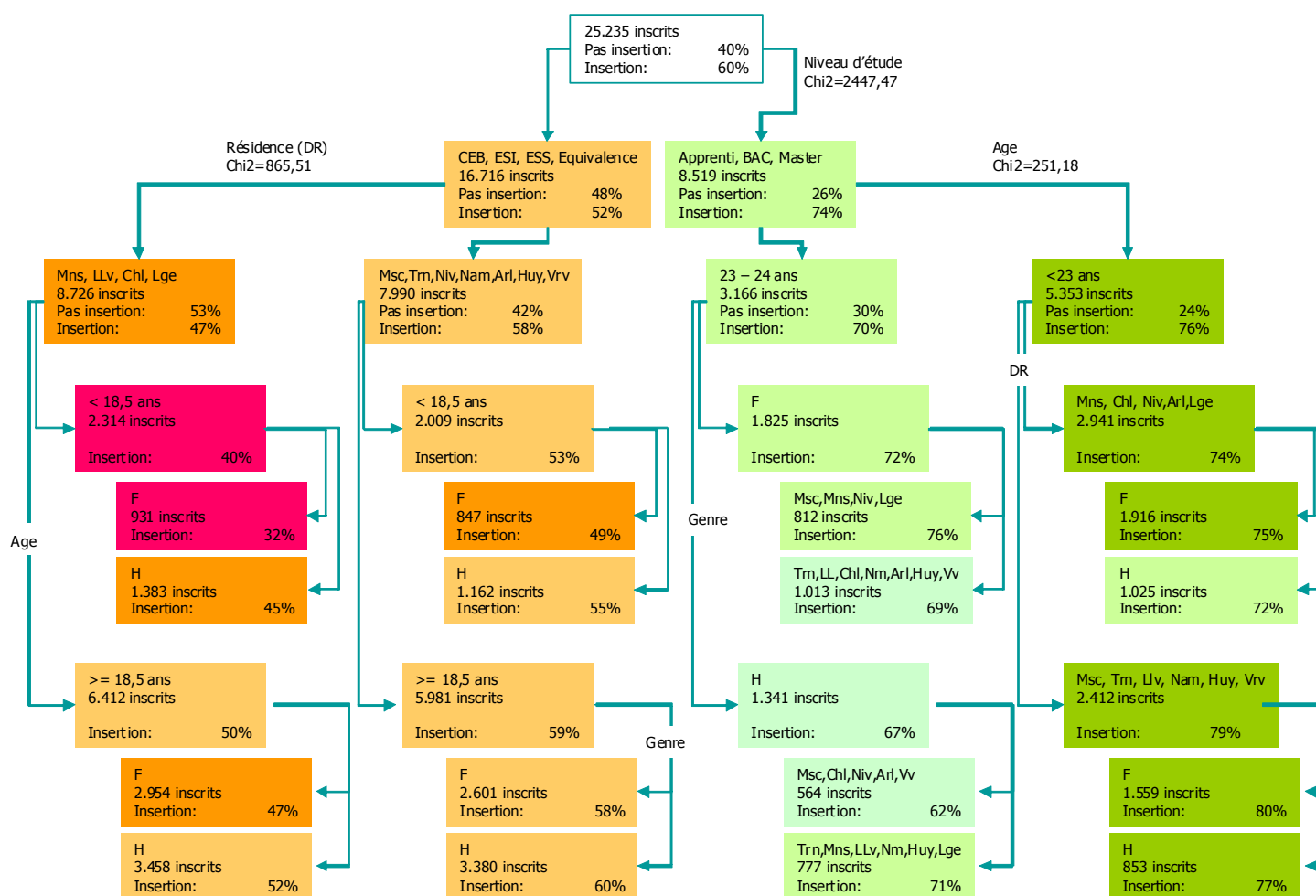
SEGMENTER LA POPULATION DES JEUNES « DEI »

Des groupes de personnes présentant des caractéristiques semblables peuvent être déduits de l'observation des données administratives à disposition. Selon la variable à expliquer (délai ou taux d'insertion), le jeu entre les variables explicatives (âge, genre, étude, localisation, etc.) est différent. Il ressort d'analyses multivariées que la vitesse d'insertion ne dépend pas des mêmes facteurs que le fait d'être inséré ou non.

Considérant, compte tenu du moment d'observation relativement court (6 mois suivant l'inscription), que l'insertion à l'emploi prime sur le délai, un arbre de segmentation a été construit (méthode CHAID) à l'aide des principales variables disponibles pour expliquer l'insertion à l'emploi dans les 6 mois qui suivent l'inscription des personnes inscrites pour la première fois entre fin juin et fin octobre.

Quelques enseignements intéressants peuvent en être déduits.

OBSERVATION 6 MOIS APRÈS L'INSCRIPTION DES PERSONNES INSCRITES POUR LA PREMIÈRE FOIS ENTRE FIN JUIN FIN OCTOBRE 2008



De toutes les variables disponibles, il apparaît clairement que les différences entre niveaux d'étude expliquent le mieux le taux d'insertion à l'emploi. L'analyse multivariée confirme l'observation réalisée auparavant. Contrat d'apprentissage, BAC et Master sont, pour un demandeur d'emploi, des atouts importants pour s'insérer (un peu moins de 3 personnes sur 4 iront à l'emploi dans les 6 mois de leur inscription). Les niveaux d'étude inférieurs (de l'enseignement secondaire) diminuent pour le demandeur d'emploi les chances à l'insertion (un peu plus d'1 personne sur 2 connaît l'emploi).

Selon l'appartenance à l'un de ces deux grands segments, les variables « jouent » alors différemment pour déduire d'autres segments, plus fins.

Ainsi, c'est l'âge qui distingue ensuite le mieux parmi les personnes avec un haut niveau d'étude. Le contrat d'apprentissage et le BAC concernent des jeunes « plus jeunes » et compte tenu de la relation entre ce type d'étude et l'insertion à l'emploi, un segment des moins de 23 ans avec un taux d'insertion de 76 % se dessine.

L'analyse laisse ensuite apparaître un segment défini selon le territoire (plus exactement, selon la direction régionale) pour les personnes de moins de 23 ans alors que le genre semble mieux discriminer les jeunes de plus de 23 ans ayant terminé un master (pour la plupart des cas).

L'arbre confirme que le genre a un effet (bien que moindre, à des plans différents selon le niveau ou le type d'étude) sur l'insertion à l'emploi. Ainsi, les jeunes femmes de Mouscron, Tournai, La Louvière, Namur, Huy, Verviers, de moins de 23 ans et ayant terminé un apprentissage, un BAC ou un master, qualifiées, auraient le plus de chances d'être insérées à l'emploi (80 % dans les 6 mois). Inversement, relativement au niveau d'étude secondaire, originaire parfois des mêmes directions régionales, les jeunes femmes de moins de 18 ans et demi connaîtraient le taux d'insertion le plus faible (32 %) – soit moins de la moitié du taux le plus élevé.

Globalement, l'arbre montre que les femmes pour les niveaux d'étude du secondaire ou inférieur (sauf contrat d'apprentissage) connaissent toujours un taux d'insertion plus faible que les hommes alors que la tendance est inversée pour les études supérieures (et apprentissage).

Relativement au segment des personnes ayant terminé l'enseignement secondaire (le contrat d'apprentissage doit être considéré à part), l'endroit de résidence semble avoir aussi un effet sur l'insertion. Sans grande surprise, Mons, La Louvière, Charleroi et Liège, bassins plus concernés par le chômage que les autres grèvent le taux d'insertion de près de 10 % - les autres choses restant égales par ailleurs. On ne perdra pas de vue que la localisation résulte évidemment d'un ensemble de facteurs, depuis le degré d'urbanisation jusqu'à la spécialisation sectorielle influençant le choix des employeurs. (De manière générale, l'interprétation de l'effet de la direction régionale de résidence doit rester prudente dans la mesure où l'insertion à l'emploi est sous-estimée à Arlon et à Mouscron, plus sensibles à l'emploi transfrontalier -non belge- qui ne peut être calculé par l'ONSS ni par d'autres moyens avec un si faible recul dans le temps.).

Ces différents enseignements déduits de la segmentation pourraient être pris en considération pour organiser l'offre de service de manière plus fine encore que celle prévue dans le plan d'actions « jobtonic ».